COMMUNE de

MAROLLES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION	24 juin 2005
DATE D'AFFICHAGE	4 juillet 2005
NOMBRE DE CONSEILLERS	
en exercice	12
présents	11
votants	12

L'an deux mille cinq
Le premier juillet à vingt heures trente.

Le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur BONNET Bernard, Maire.

Etaient présents : ANDRE Alain, BEVIERE Xavier, BONNET Bernard, BRUNIN Martine, GUERY Raynald, HERBIN Joël, HUGOT Hervé, LIERBART Bernard, MAIRESSE Jean Pierre, ROBERT Corinne, SULIMA Francis

Absents : Mlle PIOMBINI Evelyne donne pouvoir à M. BONNET Bernard.

M. BEVIERE Xavier a été élu secrétaire.

2005-36 DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le Maire rappelle que par délibération 629 du 26 juin 1987 qui instituait le droit de préemption urbain sur les zones U et NA du POS de Marolles.

La dénomination des zones dans le PLU étant changée, il y lieu de redéfinir les zones où le conseil municipal souhaite appliquer le droit de préemption urbain.

Le Conseil Municipal,

Vu la loi n° 85-729 du 18 juillet 1985 relative à la définition et à la mise en œuvre des principes d'aménagement,

Vu les lois n° 86-1290 du 23 décembre 1986 et n° 87-557 du 17 juillet 1987 qui complètent ou aménagent la loi précédente

Vu le décret n° 87-284 du 22 avril 1987 modifiant le décret n° 86-516 du 14 mars 1986 relatif au droit de préemption urbain, aux zones d'aménagement différé aux espaces naturels sensibles des départements et au contrôle de certaines décisions foncières

Vu le PLU de Marolles approuvé le 1er juillet 2005

par **12** voix pour, **0** voix contre, **0** abstention,

Décide d'instaurer un droit de préemption urbain sur les zones U, IAU et IIAU du Plan Local d'Urbanisme de la commune, zones correspondant aux anciennes dénominations du POS.

Délègue l'exercice du droit de préemption urbain au Maire.

Délibération certifiée exécutoire compte tenu
de la transmission en sous-préfecture le:
de la publication le:
A MAROLLES, le :
Le Maire: B.BONNET

Pour copie conforme au registre
Fait à Marolles, le 4 juillet 2005
Le Maire

MAIRIE DE MAROLLES (MARNE)

Bernard BONNET

REÇU LE
- 6 JUIL. 2005